

Compte-rendu du Conseil municipal du 8 juin 2012

Madame Myriam BRESOUS est absente et donne procuration à M. Le Maire, Monsieur Maurice MICOLON également ; il donne procuration à Monsieur Michel PAGLIA. Le dernier compte-rendu du Conseil est adopté à l'unanimité.

1. Délibérations :

Estimation de l'îlot Desvernay : une nouvelle évaluation a été faite par la famille ; elle passe de 50 000 à 100 000 €. Les documents concernant le don ont été signés ce jour à l'office notarial de Panissières. Le montant des honoraires se monte à 6 017,62 €. Délibération adoptée à l'unanimité. Depuis ce jour la commune est donc propriétaire de ce nouveau patrimoine.

Aménagement Foncier A89 : Une commission avait été créée pour étudier les chemins concernés. Certains sont à supprimer et d'autres à créer. Le tout est pris en charge par les ASF. Il est nécessaire de délibérer pour rendre opérant ces futurs travaux. 11 voix pour et 1 abstention.

Subvention JSP de Balbigny : M. Le Maire propose 1000 € comme en 2010. 4 jeunes Bussiérois profitent de la formation. Adopté à l'unanimité.

Approbation du rapport annuel du service d'assainissement collectif : C'est un rapport obligatoire sur le prix et la qualité. Adopté à l'unanimité.

Travaux cour de l'école : Approbation des entreprises – 3 devis :

- Basset – Subtil : 7 394,27 € TTC.
- Chartier : 13 047,07 € TTC.
- Palais : 9 716,30 € TTC.

Tous s'engagent à faire les travaux pendant les vacances. L'entreprise Basset – Subtil, qui est retenue, propose de faire une murette de 5 m de long et de la surélever d'un grillage. Pour les panneaux de basket, 3 devis également :

- AS Equipements : 3 497,33 € TTC.
- SATT : 4 812,82 € TTC.
- Chartier : 3 302,60 € TTC.

Traçage au sol + fournitures (2 bacs à sable, 12 vélos, 3 panneaux de basket) pour un total de 10 882,45 € chez AS EQUIPEMENT. Le projet revient à 21 720,05 € au total. Adoptée à l'unanimité.

Demande de subvention « enveloppe cantonale » : Suite à la présentation du « projet école » du 21 mars dernier, une subvention de 6 720 € est accordée, avec un bonus par rapport aux années précédentes. Adoptée à l'unanimité.

Lutte contre les rats musqués : Suite à une demande d'accord de Mme POURCHIER, une délibération est prise pour un versement de 160 € à la Chambre d'Agriculture. Adoptée à l'unanimité.

Concert du 22 juin à l'église : Il sera gratuit, mais une opération sera mise en place pour récolter des fonds pour la réfection de l'orgue.

Redevance PAC (Participation Assainissement Collectif) : Le raccordement à l'égout pour une nouvelle construction étant de 1500 € depuis 2002, une proposition est faite pour la passer à 1700, puis 1800 €. Cette dernière somme est retenue, sachant que l'assainissement en privé se monte à environ 7000 €. Adoptée à l'unanimité.

Subvention pour le Comité de Jumelage : Une vingtaine d'anglais devraient arriver le 25 juillet prochain. Une subvention pour les accueillir ainsi que pour fêter les 10 ans de jumelage est demandée. Celle-ci couvrira les frais aller/retour de transport de la gare pour nos invités, ainsi que leurs frais sur place. Montant de la subvention = 2000 €. 10 pour et 2 abstentions.

2. Information CCAS :

Melle COUBLE décédée le 11 décembre 2011, a fait du CCAS son légataire universel. Il faut compter environ 1 an de procédure avant de pouvoir disposer de ce legs.

3. Questions diverses :

Monsieur PAGLIA pose la question de l'implantation d'un relais pour téléphones portables. Monsieur le Maire rappelle que cette question avait déjà fait l'objet de débats en son temps mais que si celle-ci devait être à nouveau posée il sollicitera le conseil à la prochaine réunion pour se positionner sur ce sujet.

Accès handicapés. Cette question reste toujours posée pour réfléchir à la mise en conformité des bâtiments recevant du public.

Mercredi 20 juin à 15h30 : pose de la plaque « Tourisme et handicap » au Musée, dont la labellisation a été accordée. Portes ouvertes de 14h à 18h.

Virginie COASSY est stagiaire depuis le 1^{er} juin.

Le travail de la taille des herbes sur les routes et les chemins a débuté.

La date du prochain Conseil municipal est fixée au vendredi 20 juillet 2012 à 20 heures.